

AUF



1^{er} réseau universitaire au monde



PROGRAMME

ENTREPRENDRE



www.auf.org

AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE



PROGRAMME ENTREPRENDRE

AUF ET ENTREPRENEURIAT EN CHIFFRES

5400 ÉTUDIANTS ACCOMPAGNÉS

1425 PROJETS

24 PAYS BÉNÉFICIAIRES

111 ESPACES D'INNOVATION UNIVERSITAIRES

8 INCUBATEURS ET **3** FABLAB CRÉÉS

271 START-UPS

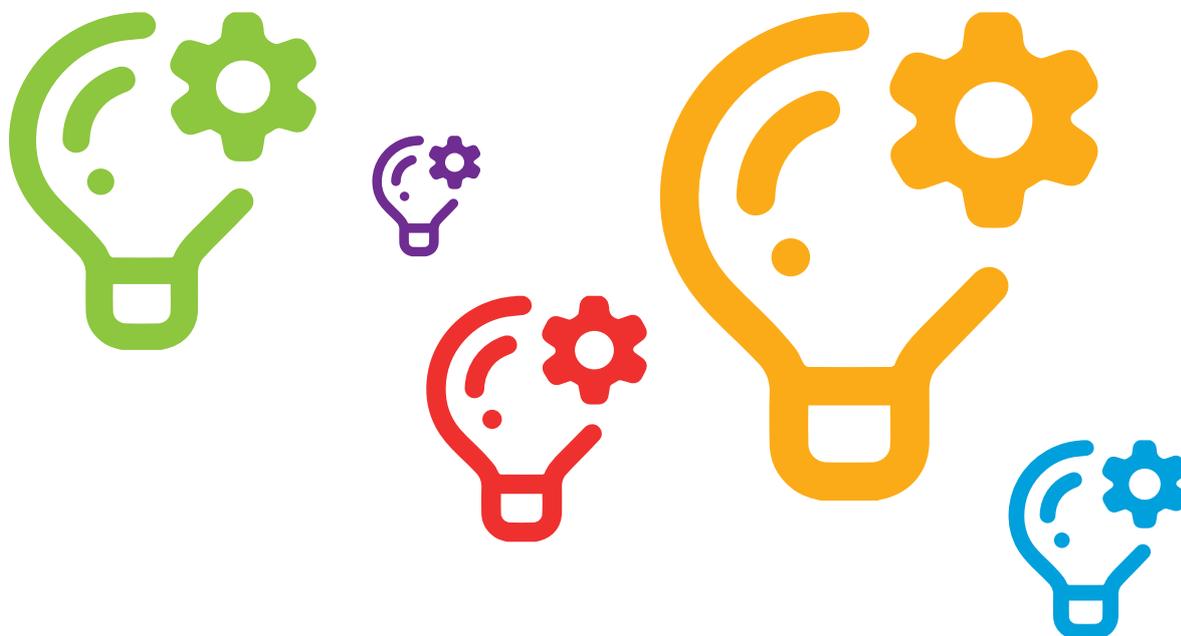
IDÉATION

Conçu et financé par l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), ENTREPRENDRE est un programme structurant qui entre dans le cadre de l'axe « Employabilité et entrepreneuriat » de sa stratégie 2021-2025. Il constitue une réponse concrète de l'AUF à un besoin exprimé par l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur dans l'espace francophone (Cf. Le livre blanc de la francophonie scientifique) en matière de structuration, d'accompagnement et de promotion de l'entrepreneuriat auprès des étudiants et des jeunes diplômés des établissements membres.

En effet, lorsque le bassin d'emploi local et régional n'est pas à même d'intégrer les diplômés, le développement de compétences entrepreneuriales auprès de cette population devient un enjeu crucial pour l'autonomisation des jeunes, l'innovation et la création de richesse.

Fidèle à sa démarche « Standard-Adapté », l'AUF se propose de coconstruire ce dispositif avec les pays qui souhaitent l'implémenter en tenant compte de leurs particularités et dans une démarche partenariale et concertée.

Cette démarche partenariale se construit d'abord dans un cadre contractuel avec le ministère de tutelle qui manifeste son intérêt auprès de l'AUF, pour intégrer ensuite l'ensemble des acteurs clés concernés : établissements universitaires, agence de l'emploi, collectivités territoriales...



TOUT SAVOIR EN 10 POINTS

1



OBJECTIFS

1. Développer l'entrepreneuriat-étudiant par l'innovation et la recherche
2. Renforcer les compétences des jeunes
3. Renforcer les compétences des encadrants-tuteurs
4. Favoriser la coopération entre les acteurs de l'innovation pour renforcer les écosystèmes entrepreneuriaux

2



MÉTHODOLOGIE

1. Cartographie de l'écosystème dans le pays
2. Diagnostic de l'offre existante
3. Coproduction de maquettes nationales pour une offre de formation en entrepreneuriat
4. Coconstruction d'un statut national étudiant-entrepreneur adapté au pays
5. Accompagnement des Ministères dans la promotion du rôle socioéconomique de l'Université

3



BÉNÉFICIAIRES

1. Les étudiants
2. Les enseignants - encadrants
3. Les ministères en charge de l'enseignement supérieur
4. Les établissements universitaires
5. Les collectivités territoriales

4



PARTENAIRES

1. Structures d'accompagnement nationales : Agences d'emploi...
2. Acteurs du monde socio-économique
3. Acteurs de la société civile
4. Organismes de financement

5



LES ÉLÉMENTS CLÉS DU DISPOSITIF

1. Mise en place de plans de formation pour étudiants et tuteurs.
2. Mise en place d'un programme Étudiant-Entrepreneur (PEE) avec les autorités publiques.
3. Création de pôles de préincubation en partenariat avec les Centres d'Employabilité Francophones CEF.

5.1 RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES

Les jeunes entrepreneurs seront formés à l'ensemble des aspects (juridiques, marketing, financiers...) qu'il leur faudra maîtriser pour transformer leur idée en projet d'entreprise viable. Les encadrants/tuteurs seront formés au métier d'accompagnateur et à l'animation des pôles de préincubation entrepreneuriale : coaching, mentorat, préparation à l'investissement...

5.2 LE PROGRAMME ÉTUDIANT-ENTREPRENEUR PEE



- Ce programme abouti à la création du Statut National Étudiant-Entrepreneur SNEE qui est une reconnaissance accordée par le ministère de l'Enseignement supérieur et opéré par délégation par l'Université.
- Il permet aux étudiants d'être reconnus pour le travail réalisé pour élaborer et mettre en œuvre un projet entrepreneurial. Ils sont pour cela accompagnés au sein d'un pôle Entrepreneuriat-Étudiant « PEE ».
- Ce statut permet aux jeunes de bénéficier d'aménagements de scolarité et de services d'accompagnement pour leur permettre de mener à bien leur projet avec un maximum de sécurité et de visibilité.

5.3 LES CEF ET LA PRÉINCUBATION ENTREPRENEURIALE



Le réseau des Centres d'Employabilité Francophones (CEF) est un projet structurant de la stratégie de l'AUF pour 2021-2025 en matière d'employabilité et d'entrepreneuriat.

Ce réseau est constitué de plus de 70 espaces de services répartis sur près de 60 pays et dédié au renforcement de l'employabilité des étudiants. Les CEF sont connectés à travers une plateforme mondiale intégrée et collaborative qui est opérationnelle depuis 2023.

1. Conseil, orientation et tutorat emploi
2. Formations complémentaires en compétences transversales (soft Skills)
3. Certifications professionnelles : langues, numérique, gestion de projets...
4. **Préincubation entrepreneuriale**

VOIR POINT 6

6



LE PÔLE PRÉINCUBATION ENTREPRENEURIALE DES CEF

Les CEF accueillent les étudiants-entrepreneurs sélectionnés sur la qualité de leur projet et de leur potentiel. Le statut sera préalablement défini avec le ministère de l'enseignement supérieur et officiellement reconnu par l'université.

Ces étudiants bénéficieront d'accompagnement et de formations notamment en créativité, études de faisabilité, conception d'un modèle économique et d'un plan d'affaires, techniques de présentation de projet et découverte des sources de financement. C'est ce pôle qui sera en appui au programme ENTREPRENDRE.

7



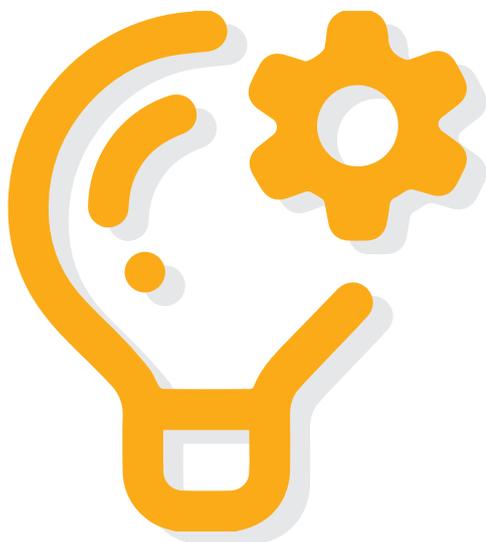
GENÈSE DU PROJET ENTREPRENDRE

L'AUF a piloté et déploie aujourd'hui encore, trois grands projets dans le domaine de l'entrepreneuriat étudiant qui lui ont permis de :

- Constituer un vivier d'experts internationaux
- Élaborer des matrices de transférabilité
- Tester une méthodologie calibrée qui lui permet de mesurer systématiquement l'impact de ses actions

Il s'agit des projets SALEEM (Maroc, Tunisie), DEEL (Liban) et SAFIR (MENA). En outre, le programme Entreprendre est en cours de déploiement dans **10 pays**.

Il prévoit la création de 17 pôles (1 pôle pilote dans 9 pays + 8 pôles en Guinée) de préincubation entrepreneuriale au sein des CEF de l'AUF.



Bénin
Burkina Faso
Cambodge
Cameroun
Congo
Côte d'Ivoire
Guinée
Haïti
Maurice
Sénégal



8



BUDGET (2022 - 2024)

- Budget AUF pour les pays pilotes du programme ENTREPRENDRE : 2,6 M d'euros sur 3 ans
- Budget AUF pour le déploiement des CEF au Maroc et en Tunisie : 400 000 euros
- Budget MESRSI (Maroc) pour les CEF au Maroc : 350 000 euros

9



AVANCEMENT DU PROGRAMME (2021 – 2024)

Dernier trimestre 2021 :

Réalisation de la cartographie de l'écosystème entrepreneurial dans chacun des pays par des experts externes locaux.

18 et 19 janvier

2022 : Lancement du Programme ENTREPRENDRE lors d'un séminaire en ligne

Avril 2022 à avril

2023 : Organisation des ateliers de coconstruction des plans d'action nationaux

6 - 8 décembre 2022 : 1^{er} COMITÉ DE PILOTAGE réunissant les représentants des ministères et des universités pilotes organisé à Rabat et à Casablanca (Maroc) en partenariat avec le Ministère marocain de l'Enseignement Supérieur (MESRSI) et les pôles SALEEM de l'université Mohammed V de Rabat et de l'université Hassan II de Casablanca.

7 mars 2023 : COMITÉ DE PILOTAGE (en ligne)

3 - 5 mai 2023 : Séminaire de réflexion sur la structuration des pôles à Dakar (Sénégal) visant l'élaboration du plan stratégique et du plan opérationnel de chaque université pour la création des pôles pilotes de préincubation entrepreneuriale (PPE).

24 - 26 mai 2023 : Formation des équipes des pôles à Beyrouth (Liban) sur le renforcement des compétences des équipes des pôles et des référents académiques à l'accompagnement de projets entrepreneuriaux au sein des pôles pilotes de préincubation entrepreneuriale.

14 septembre 2023 : COMITÉ DE PILOTAGE (en ligne)

13 -14 novembre 2023 : Visite d'immersion et d'échanges des responsables des pôles à Paris et à Tours (France)

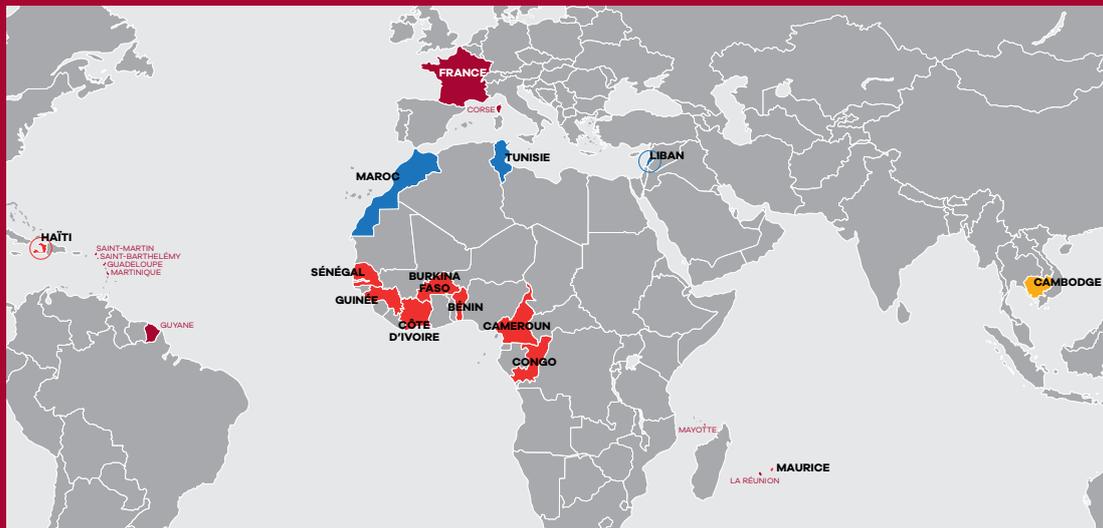
29-31 janvier 2024 : 2^{ème} COMITÉ DE PILOTAGE au Cameroun

7 juin 2024 : COMITÉ DE PILOTAGE (en ligne)

10



RÉALISATIONS - ADOPTION DU STATUT NATIONAL DE L'ÉTUDIANT ENTREPRENEUR (SNEE)



- Au **Sénégal**, la circulaire a été signée le 25 juillet 2022, et le lancement officiel a été organisé le 24 janvier 2023.
- En **Guinée**, l'arrêté ministériel a été signé le 30 décembre 2022.
- Au **Cameroun**, la circulaire a été signée le 13 janvier 2023 et le lancement officiel a été organisé le 3 février 2023.
- En **Côte d'Ivoire**, la circulaire interministérielle a été signée le 02 mai 2023.
- Au **Burkina Faso**, l'arrêté interministériel a été signé le 04 août 2023.
- En **République du Congo**, la circulaire ministérielle a été signée le 13 octobre 2023.
- En **Haïti**, la circulaire interministérielle a été signée le 24 janvier 2024.
- Au **Bénin**, l'arrêté rectoral conjoint a été signé le 30 mai 2024
- A **Maurice**, le National Policy Document a été signé le 28 juin 2024.



Sénégal

Guinée

Cameroun

Côte d'Ivoire

Burkina Faso



République du Congo

Haïti

Bénin

Maurice



PRINCIPALES RÉALISATIONS DE LA GENÈSE

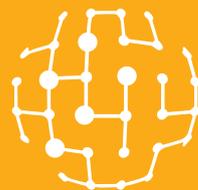


- > Création du statut national de l'étudiant entrepreneur au Maroc, en Tunisie et au Liban
- > Réalisation d'une cartographie des dispositifs d'accompagnement et de financement des étudiants-entrepreneurs au Maroc et en Tunisie
- > Élaboration d'un guide de bonnes pratiques pour l'accompagnement des étudiants-entrepreneurs
- > Mise à disposition et en accès libre sur une plateforme de cours sur l'entrepreneuriat
- > Conception d'un rapport d'expertise pour l'accompagnement de l'entrepreneuriat féminin
- > Construction d'une matrice de transférabilité
- > Création ou consolidation d'espaces innovants dans **18** établissements d'enseignement supérieur
- > Mise en place d'un réseau de **8** incubateurs locaux, qui consolideront et uniformiseront leurs méthodologies d'accompagnement
- > **5000** étudiants-entrepreneurs accompagnés dans **12** pays
- > **271** startups ont été créées



ENTREPRENDRE

AUF



1^{er} réseau universitaire au monde



www.auf.org